

Rôle des coopératives dans le développement local des produits de terroir : Cas de deux coopératives de la région Draa-Tafilalet

[Role of cooperatives in the local development of local products : Case of two cooperatives in the Draa-Tafilalet region]

Noureddine ABDELBAKI¹ and Rachid ZAMMAR²

¹Enseignant chercheur, FSJES d'Agadir, Université Ibn Zohr - Agadir, Maroc

²Enseignant chercheur, Faculté des Sciences de Rabat, Université Mohammed V - Rabat, Maroc

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: For years, Morocco is considered one of the countries rich in local products: argan tree, saffron, dates, roses. However, the valorization of these products has evolved only now to become a source of wealth of territory. Through this research, we try to answer the following question: how to make the product of terroir a lever of development of the region of Zagora and Kalaat M'gouna? Our approach is based on a field survey and meetings organized with semi-directive interview guides with the managers of two Al Firdaouss cooperatives in Zagora and Soffi in Kalaat M'gouna.

KEYWORDS: Dates, roses, local produce.

RESUME: Depuis des années, le Maroc est considéré comme l'un des pays les riches en produits de terroir : l'arganier, le safran, les dattes, les roses. Toutefois, la valorisation de ces produits n'a évolué qu'actuellement pour devenir une source de richesses de territoire.

À travers ce travail de recherche, nous tentons de répondre à la question suivante : comment faire du produit de terroir un levier de développement de la région de Zagora et Kalaat M'gouna?

Notre démarche repose sur une enquête terrain et des rencontres organisées avec des guides d'entretien-semi directif auprès des responsables de deux coopératives Al Firdaouss à Zagora et Soffi à Kalaat M'gouna.

MOTS-CLEFS: Dattes, roses, produit de terroir.

1 INTRODUCTION

Depuis des années, le Maroc se considère comme l'un des pays riches en produit de terroir : l'arganier, le safran, le cactus, les dattes, les figues...etc. Toutefois, la valorisation de ces produits n'a évolué qu'actuellement pour devenir une source de richesse de territoire.

Ainsi en 2010, le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime a élaboré des plans de développement spécifiques après des études régionales portant sur les différents produits de terroir et qui se sont concrétisées par le programme d'appui et d'encadrement des producteurs ainsi que leur sensibilisation pour la labellisation des produits.

Ce travail vise à étudier comment faire de la production de dattes et des roses un produit de terroir méritant d'être un levier de développement de tout le territoire.

À travers ce travail de recherche, nous tentons de répondre à la question centrale suivante : comment faire du produit de terroir un levier de développement de la région de Zagora et Kalaat M'gouna ?

Notre démarche repose sur une enquête terrain et des rencontres organisées avec des guides d'entretien-semi directif auprès des responsables de deux coopératives Al Firdaouss à Zagora et Soffi à Kalaat M'gonna.

Le choix de ces deux coopératives est ambitionné par le fait qu'elles occupent une place très importante dans la région du Draa Tafilalet notamment (Zagora et Kalaat M'gonna) et contribuent au développement socioéconomique du territoire à travers la création des emplois durables générateurs de revenus, la réduction de la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ce travail vise à étudier comment faire de la production de dattes et des roses un produit de terroir méritant d'être un levier de développement de tout le territoire. A cet égard, la présente communication s'articule autour de quatre principaux points : le premier aborde la problématique et la méthodologie poursuivie, le deuxième point est réservé à une revue de littérature, le troisième examine les résultats de l'étude terrain et enfin le quatrième est consacré aux discussions de ces résultats.

2 LA PROBLÉMATIQUE ET LA MÉTHODOLOGIE POURSUIVIE

2.1 ENONCÉ DE LA PROBLÉMATIQUE

Dans un contexte général, la promotion des produits de terroir à l'échelle mondiale et devant une standardisation de l'offre en produits agro-alimentaires, est un sujet d'actualité pour la simple raison que les coopératives cherchent souvent à répondre à des besoins sociaux, des besoins partagés par un certain nombre de citoyens sur un même territoire. Plusieurs pays profitent d'une telle richesse pour améliorer leur produit intérieur brut.

Pour toutes ces raisons, le produit de terroir notamment les dattes et les roses et quel que soit la région marocaine, deviennent un levier de développement de territoire, et sous cet angle de vue, on se demande jusqu'à quel point peut-on bien exploiter cette richesse? Les intervenants dans ce secteur d'activité cherchent une solution, qui répond au besoin de toutes les parties, d'aujourd'hui, et de demain, si non, au moins une solution dite socialement équilibrée.

Notre problématique consiste à répondre à la question centrale suivante : comment faire du produit de terroir un levier de développement de territoire de Zagora et Kalaat M'gouna ?

2.2 LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE

La démarche de recherche que nous avons adoptée repose sur une enquête terrain vue la nature exploratoire de notre travail à travers l'élaboration d'un questionnaire comportant les axes suivants : l'identification de la coopérative, ses ressources humaines, sa gestion, son service de production, ses relations avec l'INDH, les techniques de marketing utilisés par la coopérative et la situation économique des adhérents.

3 REVUE DE LITTÉRATURE

Afin de répondre à l'objet de notre recherche, il s'avère indispensable de commencer par une recension d'écrits relatifs à certains concepts, en l'occurrence : le développement local, le terroir et le produit de terroir.

3.1 LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentiels locaux, mise sur les acteurs locaux et la dynamique qui les anime, interprète et tire avantage des politiques gouvernementales et de l'aide externe¹.

¹ Rapport n°1, Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking. Série Politique économique et développement, septembre 2011.

Il implique, entre autres, d'axer les efforts sur l'individu. Il s'agit donc de renforcer le capital humain (Vachon, 1993). Toutefois; l'expérience montre qu'il existe une étroite interrelation entre la croissance économique d'un pays, l'existence d'un cadre démocratique et les conditions de développement des régions les plus pauvres des pays (Carvalho, 1997).

Le développement local est un concept multidimensionnel qui englobe toutes les dimensions d'une collectivité territoriale qu'elle soit économique, sociale, politique, culturelle, physique ou administrative (Benko Georges, 2001; Greffe Xavier, 2002; André Joyal, 2002; Mario Polèse, 1999; Bernard Vachon, 2003). Le développement local peut être perçu comme une façon unique de voir et de faire le développement et il ne peut pas être réduit à une action strictement sectorielle ou institutionnelle. Au même titre que le développement durable, le développement local constitue davantage une approche de développement qu'une théorie économique.

Au Maroc, la prise de conscience de l'ampleur de la pauvreté et de l'exclusion, notamment en milieu rural, a permis l'émergence depuis le début des années 1990 de nouvelles dynamiques de développement local dont témoignent:

- L'ampleur des programmes à caractère sectoriel ou intégré, menés par des départements ministériels en faveur de petites et moyennes localités ;
- L'adoption d'approches participatives impliquant les populations et les élus locaux dans l'identification des besoins et la mise en œuvre des projets à caractère local et le développement de relations de coopération impliquant les administrations, les collectivités locales et les associations.

Avec la création de l'Institut Marocain pour le Développement Local (IMADEL) en tant que moyen pouvant participer de manière active à transformer les stratégies en des réalités, l'action du développement local a connu, ces dernières années au Maroc, une impulsion exceptionnelle due essentiellement à la multiplication des initiatives locales entreprises par la société civile d'un côté, et renforcée par l'effort de l'Etat à approfondir le processus de la décentralisation de manière progressive d'un autre côté, ce qui s'est traduit par la nouvelle Charte Communale en 2009 qui a octroyé aux institutions locales élues plus de pouvoirs dans la gestion de leur territoire.

3.2 LA VARIABLE TERRITORIALE UN NOUVEAU PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT

C'est à partir des travaux de l'initiateur de la théorie des milieux innovateurs, Philippe Aydalot² (Camagni et Maillat, 2006 ; Tabariés, 2005 ; Peyrache, 1999), que la variable territoriale commence à s'imposer comme le nouveau paradigme du développement. Celui-ci en se retournant contre les théories classiques et néoclassiques de l'économie, tente de remettre en cause la conception très réductrice de la dimension spatiale du développement. Le succès de ces espaces est « essentiellement dû à leur dynamique interne » (Lipietz, 1995, p. 3). Le territoire est donc autoproduit par une régulation locale instituée par les acteurs.

L'approche par le territoire, à l'origine de l'économie territoriale actuelle en construction, a suppléé les insuffisances des théories structuralistes (marxistes) et néoclassiques, qui étaient incapables d'expliquer les nouvelles dynamiques apparues dans les années 1970-80. Pour Darchen et Tremblay, (2008), Philippe Aydalot serait « le premier à considérer les structures socioéconomiques, leur dynamisme interne vis-à-vis du contexte extérieur ...» en théorie économique spatiale, même s'il « n'est pas le premier à intégrer une dimension spatiale dans l'analyse économique ». Par son effort de conceptualisation, Aydalot arrive à réintégrer la dimension spatiale du développement via le concept de milieu. Le milieu est défini comme « un ensemble territorialisé dans lequel les interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font des relations multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources » (Maillat, Quévit, Senn, 1993, p. 9). Le milieu est donc créé par l'interaction des agents et par les relations d'échanges continues qu'ils entretiennent. Ces interactions entre agents qui font face à des problèmes productifs et à des difficultés de coordination, entraînent une dynamique d'apprentissage, qu'ils mobilisent lors de la rencontre de nouvelles difficultés productives, sont donc de véritables ressources spécifiques latentes définies aussi comme des externalités territoriales, ancrées dans le territoire. Le territoire dans la théorie

² Philippe Aydalot a été un des économistes les plus originaux dans sa spécialité de l'économie régionale et urbaine. Il a jeté les fondements de l'économie territoriale. Le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs) qu'il a fondé, propose, aujourd'hui, une nouvelle théorie du développement territorial qui repose sur trois éléments indissociablement liés : organisationnel, cognitif et territorial.

des milieux innovateurs est un construit social résultant d'un processus de coordination des acteurs, réunis pour résoudre un problème productif inédit et de construction de ressources territoriales qui sont activées (ou révélées) pour une dynamique.

3.3 TERROIR ET PRODUIT TERROIR

Un terroir désigne une région naturelle considérée comme homogène à travers les ressources et productions qu'il est susceptible d'apporter, notamment - mais pas uniquement - par sa spécialisation agricole³.

Les terroirs résultent de l'exploitation par une société humaine des potentialités d'un espace physique. Leur définition dépend étroitement des caractères de la civilisation qui occupe les terres. Ainsi, dans un même espace, avec des potentialités et des contraintes physiques identiques, des sociétés humaines différentes sont susceptibles de développer des terroirs distincts⁴.

Le terroir est donc un espace concret, tangible et cartographiable à travers de multiples facteurs (géographiques : pédologie, géologie, géomorphologie, hydrologie, climatologie, microclimat,...). Mais il possède également une dimension culturelle qui reflète directement la société humaine qui l'exploite⁵.

Une autre définition, un terroir est « un espace géographique délimité, défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs, et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition»⁶.

Un produit du terroir est un produit qui provient - où dont les principales composantes proviennent d'un territoire délimité et homogène et dont les caractéristiques qui le distinguent de façon significative des produits de même nature reposent sur la spécificité de ce territoire. Ses caractéristiques dépendent à la fois des particularités du milieu, comme la géologie, le climat, le relief, la culture, l'histoire ainsi que du savoir et du savoir-faire, traditionnels ou émergents et de ses habitants»⁷.

La notion de « produits de terroir » est souvent associée à celle des marchés locaux, mais ne s'y réduit pas. D'une façon générale, l'expression « marchés locaux » désigne des places de marché ou des circuits d'échanges dont la portée est locale de par les participants. Les formes de gouvernance de ces marchés ainsi que les catégories de participants sont grandement variables, en fonction de la diversité des régions d'Europe ou de Méditerranée, de leur histoire économique et de leurs traits sociaux et culturels. La notion de marché local recoupe plusieurs formes d'échange, depuis l'économie informelle, qui reste dominante dans les régions de petites exploitations, jusqu'à des dispositifs organisés, avec des engagements contractuels et le recours à des technologies de communication modernes⁸.

Les produits de terroir peuvent être associés à ces différents circuits. Les marchés locaux, en tant que lieux de vente, sont notamment présents dans les zones urbaines et périurbaines ou dans les zones touristiques. Ces marchés locaux, au sens de circuits d'échanges et pas seulement de places de marché, trouvent un nouveau sens avec les notions de « circuits courts»⁹.

4 RÉSULTATS

4.1 LA COOPÉRATIVE AL FIRDAOUSS DES DATTES

La coopérative Al Firdaouss a été fondée au début de 2016 dans la ville de Zagora qui est une agglomération de près de 307306 habitants, dont la plupart de la population est spécialisée dans l'agriculture et la production des dattes.

³ Source : www.dictionnaire.education/fr/terroir

⁴Source : http://www.pastoralisme.fr/pages.php?id_page=25

⁵ Idem

⁶ Définition proposée par un groupe de travail INRA/INAO et validée lors des Rencontres internationales de l'UNESCO, voir Planète Terroirs [archive], UNESCO – 10 novembre 2005.

⁷ Rapport sur les appellations réservées et les produits du terroir, Québec, octobre 2003.

⁸ Gilles Allaire, Produits de terroir : dimensions culturelles et attentes sociétales. 2ème « Séminaire international d'Antalya : indications géographiques, dynamiques socio-économiques et patrimoine bio-culturel en Turquie et dans les pays méditerranéens », décembre 2010.

⁹ Idem

Les anciens habitants du Zagora sont considérés parmi les meilleurs agriculteurs pour la production des dattes, ce qui confirme que ce produit constitue un héritage ancien et authentique.

Le capital de la coopérative s'élève à 60000 dhs et le nombre des adhérents atteint 7 personnes en ce moment, en plus des agriculteurs qui pratiquent ce type de production.

Parmi les objectifs ciblés par la coopérative, on cite:

- la diffusion de l'esprit de coopération ;
- l'augmentation de la qualité du produit ;
- la commercialisation collective de la production ;
- la mise du produit à proximité de la clientèle marocaine et étrangère ;
- la création d'emploi pour hommes et femmes de la zone de Zagora ;
- la facilité des ventes des dattes pour les agriculteurs ;
- la disponibilité des dattes toute l'année ;
- la Réduction des coûts pour les agriculteurs (transport et emballage).

La production des dattes se fait par les étapes suivantes :

1. La confection des cuvettes
2. La plantation (rejets et vitro plants)
3. La fertilisation du palmier dattier
4. L'irrigation
5. La pollinisation
6. Le ciselage
7. L'arcage
8. La taille du palmier dattier
9. La récolte des dattes
10. La valorisation des dattes
11. L'emballage et vente

Le tableau ci-dessous montre le type de dattes produits et commercialisés par cette coopérative.

Tableau 1. Les différents types des dattes produits par la coopérative Al Firdaouss

	Type de dattes	Prix unitaire (DH/KG)
El Majhoul		40 à 200
El Fagouss		40 à 100
Jihl		15 à 30
Bouskri		40 à 60
Bousthami		10 à 15
Enajda		10 à 15

La coopérative Al Firdaouss des dattes est considérée comme un projet socioéconomique, elle encadre un groupe de personnes qualifiées, formées, compétentes et maîtrisant l'opération de récolte, de triage, du lavage, du séchage et de l'emballage des dattes. Au sein de cette coopérative 3 personnes (une femme et deux hommes) travaillent d'une manière continue de 8H à 16H et touchent un salaire mensuel. A l'occasion d'achoura et ramadan Al Firdaouss vend une quantité très importante de datte c'est pour cela elle recrute des ouvriers supplémentaires. L'enquête sur le niveau d'instruction relève que tous les membres de cette coopérative ont été scolarisés, le tableau ci-dessous détaille les différents niveaux de scolarisation de ses membres.

Tableau 2. Les différents niveaux de scolarisation

	Nombre	Pourcentage
Illettré	0	0%
Coranique	0	0%
Primaire	1	14,29%
Secondaire	0	0%
Universitaire	6	85,71%
Total	7	100%

L'âge est un élément important dans l'appréciation et la prise de décision dans un domaine donné.

Tableau 3. L'âge de répondants

Age de répondants	Effectif	Pourcentage
Moins de 21 ans	0	0
Entre 21 et 50 ans	7	100
Plus de 50 ans	0	0
Total	7	100

Comme l'indique ce tableau, la totalité des répondants se trouve dans la tranche d'âge de 21-50 ans.

Pour la réglementation fiscale, cette coopérative bénéficie comme les autres d'un certain nombre d'avantages fiscaux. Ces exonérations visent à renforcer ce type de groupement afin de promouvoir le travail coopératif générateur de revenus. Elle est exonérée de l'impôt des patentes et de l'impôt sur les bénéfices professionnels, de la taxe urbaine, la taxe sur les produits tels que les opérations de ventes réalisées par les coopératives agricoles.

Pour la gestion financière et administrative, l'exercice financier démarre le 01/01/N jusqu'au 31/12/N, à l'issue duquel, l'assemblée générale élit un comité de 3 coopérateurs en dehors du conseil de la direction afin de surveiller les opérations réalisées, ce comité doit présenter un rapport de ses missions à l'AG. Selon l'article 69 de la loi 24-83, l'excédent annuel se détermine et se répartit une part se consacre à la fin de chaque exercice financier : 10% à la réserve légale, 2% pour financer les nouveaux projets, 2% pour construire et effectuer des activités sociales au profit de ses membres et leurs familles et le reste pour l'adhérent. Quant à la tenue de sa comptabilité, le conseil de direction et le comité de contrôle des comptes veillent à la préparation d'un bilan comptable et la décision de l'auditeur à condition que le conseil de la direction s'engage de lui fournir les documents nécessaires au moment correspondant.

La coopérative Al Firdaouss soutenue par l'agence nationale de développement des zones l'oasis et Argan (Andzoa) et l'initiative nationale du développement humain (INDH), cette dernière a construit un frigo aux coopératives pour conserver les dattes.

Les ouvriers de cette coopérative sont formés par le groupement d'intérêt économique (GIE). Le conseil administratif de cette coopérative se compose de 3 membres, d'un président, vice-président et secrétaire. Il organise des réunions pour étudier les réalisations, tracer des plans et traiter et les transactions commerciales en faveur de coopérative, ainsi, prévoir un programme dans lequel ce conseil doit s'engager en fonction de ses moyens disponibles. Il détermine également le délai précis pour accomplir et respecter les tâches confiées aux adhérents à défaut le conseil prend les décisions via le représentant de la direction.

4.2 LA COOPÉRATIVE SOFFI DES ROSES

Les roses constituent l'une des cultures spécifiques à la zone de Kalaat M'gouna. Sa culture est localisée au sud du haut atlas entre la chaîne de M'gouna et Saghro dans les vallées communément appelées Dades et M'gouna. Elles sont cultivées extensivement sous forme de haies et ou clôture limitant les parcelles.

La production annuelle des roses varie en fonction de l'état végétatif de la densité de plantation et des aléas climatiques notamment les gelées printanières qui peuvent réduire la production.

La coopérative Soffi a été fondée au début de 2011 et se trouve dans la ville de Kalaat M'gouna où les habitants sont spécialisés dans la production des roses. Cette coopérative dispose d'un capital de 90 000 DH et de 10 hectares de terres agricoles. Le nombre des adhérents a atteint 8 personnes et le nombre total des employés qui travaillent au sein de cette coopérative est de l'ordre de 51.

Parmi les objectifs pour lesquels cette coopérative a été créée, on peut citer :

- L'augmentation de la qualité du produit ;
- Le développement de la production de rose et des produits bios ;
- Le développement de l'économie locale et des méthodes de production ;
- L'innovation des nouveaux produits ;
- La distribution et production ;

Pour les modes de fonctionnement et d'organisation, la coopérative Soffi a son propre champ de 10 hectares qui se trouve dans la commune rurale de Ayt Sadrrat plaine gharbiya et achète aussi les roses des habitants locaux. Elle cueillit les roses dans son champ et le transporte à un atelier pour le transformer en produits bio et de qualité.

Elle vend localement et nationalement par téléphone et à l'international par internet.

La production des roses se fait selon les étapes suivantes :

- La plantation des arbres ;
- L'irrigation ;
- La cueillette ;
- La production.

Les activités de la coopérative en matière de transformation se limiteront dans un premier temps à la production de l'eau de rose, de la crème et du savon jusqu'à l'acquisition d'un savoir-faire et la maîtrise du circuit de commercialisation. Les activités s'étendent à la production de l'huile essentielle et à la fabrication d'autres dérivées notamment le savon naturel.

Le tableau suivant démontre le type de produit fabriqué et commercialisé par cette coopérative.

Tableau 4. Productions par semaine

Type d'unité produite chaque semaine	Nombre d'unité produite chaque semaine	Prix unitaire (dh)	Prix total de chaque type (dh)
L'eau de rose	30 litres	180	5400
Huile	3 litres	140000	420 000
Champ one	30 litres	225	6750
Jill	30 litres	225	6750
Crème	50 boîtes	70	3500
Savon	200 pièces	30	6000
Masque	50 boîtes	60	3000

Généralement la rose est très appréciée en cosmétique, est exploitée pour la production de plusieurs produits à savoir :

- Les boutons floraux séchés ;
- L'eau de rose ;
- L'essence de rose ;
- La concrète et l'absolue de rose.

Les ouvriers qui travaillent au sein de cette coopérative sont des personnes, qualifiées compétentes et elles maîtrisent bien l'utilisation des machines de production.

La coopérative ajoute des employés supplémentaires surtout dans le printemps (entre 15 avril et la fin de mai) pour cueillir les roses.

L'enquête sur le niveau d'instruction révèle que la majorité des membres de cette coopérative ont été scolarisés.

Tableau 5. Les différents niveaux de scolarisation

	Nombre	Pourcentage
Illettré	0	0
Coranique	2	25
Primaire	1	12,5
Secondaire	3	37,5
Universitaire	2	25
Total	8	100

L'âge est un élément très essentiel dans l'appréciation et la prise de décision dans un domaine donné.

Tableau 6. L'âge de répondants

Age de répondants	Effectif	Pourcentage
Moins 21 ans	2	25
Entre 21 et 50 ans	5	62,5
Plus 50 ans	1	12,5
Total	8	100

Nous constatons que la majorité des répondants se trouve dans la tranche d'âge 21-50 ans.

Pour la réglementation fiscale et juridique, cette coopérative bénéficie comme les autres d'un certain nombre d'avantages fiscaux. Ces exonérations visent à renforcer ce type de regroupement afin de promouvoir le travail coopératif générateur de revenus. Elles concernent les impôts directs et les impôts indirects.

L'exercice financier démarre le 01/01/N jusqu'au 31/12/N, à l'issue duquel, l'assemblée général élit un comité en dehors du conseil de la direction afin de surveiller les opérations réalisées. Ce comité doit présenter un rapport de ses missions à l'AG. Selon l'article 69 de la loi 24-83, l'excédent annuel se détermine et se répartit, une part se consacre à la fin de chaque exercice financier : 10% à la réserve légale, 2% pour la formation et 4% pour financer les nouveaux projets.

5 DISCUSSIONS

Malgré les efforts fournis par les membres de la coopérative Al Firdaouss, on constate que cette dernière se trouve face à des contraintes et difficultés qui peuvent remettre en cause son existence, on peut citer par exemple :

- Le local de cette coopérative est étroit, et cette situation donc ne garantit pas les meilleures conditions de travail affectant la qualité des produits ;
- Le manque des ressources financières pour développer la coopérative ;
- La sécheresse ;
- La maladie du bayoute qui a un impact négatif sur les palmiers.

Pour la coopérative Soffi des roses et malgré le fait qu'elle a pu développer ses activités et ses structures, ce qui lui a permis d'apporter une valeur ajoutée socio-économique tangible sur le plan local, aboutissant à la création d'emplois et à la réduction de l'exclusion sociale, or on remarque que cette entité est confrontée à des obstacles qui peuvent remettre en cause son existence. Parmi lesquels, on peut citer par exemple : les pannes de courant d'électricité, le manque d'eau et l'absence du soutien de l'Etat.

6 CONCLUSION

La gouvernance des organisations sociales, fondations ou coopératives, joue un rôle fondamental dans le développement durable de la région. Les coopératives Al Firdaouss et Soffi étaient le cas du développement et de la promotion des produits de terroir dans le territoire. Sur le plan écologique, les adhérentes à ces deux coopératives ont pris conscience de l'importance

des dattes et des roses comme un produit bio utile pour l'homme. Sur le plan économique, on assiste à la création des activités génératrices de revenu au profit des hommes et des femmes ce qui a affaibli l'impact de la sécheresse. Toutefois, le développement de ces coopératives suppose de bonnes connaissances dans le domaine commercial tout en intégrant les principes du développement territorial, d'autre part la reconnaissance et l'intégration des coopératives comme acteur social dans les décisions stratégiques dans la région.

REFERENCES

- [1] André J, *Le développement local. Comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 156 p, 2002.
- [2] Arba, M., Le cactus opuntia, une espèce fruitière et fourragère pour une agriculture durable au Maroc, Symposium international « Agriculture durable en région méditerranéenne », Rabat, Maroc, 14-16 mai 2009, pp.215-223, 2006.
- [3] Aydalotp H., *Économie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 487p, 1985.
- [4] Benko, G., *Lexique de géographie économique*, Paris: Colin, 2001.
- [5] Camagni R et Maillat D., *Milieus innovateurs. Théories et politiques*. Paris. Economica, 2006.
- [6] Carvalho, Eunice Nathália Soares de. (Org). Educação especial: deficiência mental. Brasília: MEC. Secretaria de Educação Especial, 1997 (Série Atualidades Pedagógicas 3).
- [7] Charreire-Petit, S. et Durieux, F., *Explorer et tester: les deux voies de la recherche*, in R.A. Thiéart et al., *Méthodes de recherches en management*, Dunod, Paris, p.57-83, 2007.
- [8] Darchen D., Tremblay G., « Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain », Note de recherche de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, 2008.
- [9] Defourny, J., & Develtere, P., *Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud*. In J., Defourny, P., Develtere, & B., Fonteneau (Eds.), *L'économie sociale au Nord et au Sud* (pp. 25-50). Bruxelles- Paris: De Boeck Université, 1999.
- [10] Desroche H., *Pour un traité d'économie sociale*. Paris : Coopérative d'information et d'édition mutualiste, 1983.
- [11] Greffe X., (2002), *Le développement local*, Editions de l'Aube, Aix, 2002.
- [12] Guesnier B. et JOYAL A. (dir.), *Le développement territorial. Regards croisés sur la diversification et les stratégies*, DATAR et IERF PENROSE, E.T., 2004.
- [13] Hamouda H. & M.J. Scotto, *Innovation sociale /sociétale et développement du territoire, le cas d'une entreprise tunisienne*, 2ème Journée internationale Innovation Sociétale et Entrepreneuriale autour de la Méditerranée, Ipag, Juillet, 2011.
- [14] Lipietz A., *De la régulation des espaces aux espaces de régulation*, in Boyer & Saillard, *L'état de la théorie de la régulation*, Edition La découverte, Paris, 1995.
- [15] Maillat, Quévit et Senn (éds), *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*, GREMI/EDES, 1993.
- [16] Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, Direction de Développement des Filières de Production. *Produits du terroir du Maroc Catalogue national* Edition Avril 2011.
- [17] Monjauze A., Le Houerou H.N., *Le rôle des Opuntia dans l'économie agricole nord-africaine*. Bulletin de l'Ecole Supérieure Agricole de Tunis, (8/9): 85-164, 1965.
- [18] Peyrache-Gadeau V., *La contribution de Philippe Aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs*, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 617-632, 1999.
- [19] Polèse M, (1999), *L'urbanisation des pays en développement*, Economica.
- [20] *Rapports d'activité 2011, 2012, 2013, 2014*. Fondation OCP.
- [21] *Rapport de la Direction de Développement et Durable OCP*. 2013.
- [22] Russel C.E., Felker P., *The prickly pear (Opuntia spp., Cactaceae): a source of human and animal food in semi-arid regions*. *Economic Botany*, 41: 433-445, 1987.
- [23] Savey S., *Espace, territoire, développement local*, *Cahier Options méditerranéennes*, 1994, vol.3, pp. 39-41, 1994.
- [24] Tabariés M., *Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs*, Matisse, Cahiers de la MSH, Centre National de la Recherche Scientifique, 2005.
- [25] Vachon B, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 331p, 1993.
- [26] Vachon B, *Ruralité en péril : redéfinir les consensus et argumentaires en faveur de l'occupation dynamique des territoires fragiles*, *Organisations & territoires*, volume 12, n°2, p.31-39, 2003.